

– EN DEUX MOTS

● Jean-Pierre Door 9^e au palmarès des députés

Le classement annuel des parlementaires vient d'être publié. Il fait la part belle aux élus du Loiret avec une 9^e place sur 577 pour le député-maire de Montargis, Jean-Pierre Door, et une 5^e place chez les sénateurs pour Jean-Pierre Sueur. Pour figurer en bonne place dans ce classement, chaque parlementaire a été évalué en fonction de plusieurs critères : son dynamisme en commission (le nombre d'interventions); sa force de proposition (nombre de propositions de loi ou de résolutions déposées); son travail comme rapporteur (le nombre de rapports législatifs rendus); la défense des amendements (nombre d'amendements défendus et adoptés en



séance); et enfin, le contrôle et l'évaluation (nombre d'interventions dans les offices, délégation et missions d'information, rédactions de contrôle, questions écrites).
(source : interel.fr)